

Communiqué de presse

Subventions du mois de décembre 2016 : Soutien à l'ouvrage « Jura et Jura bernois pendant la Première Guerre mondiale »

La Neuveville, le 19 décembre 2016

Fonds de loterie

Lors de sa séance plénière du 14 décembre 2016, le Conseil du Jura bernois (CJB) a accordé une subvention à hauteur de 7'670 francs à l'association Fahrieté de Courtelary pour l'achat d'une scène couverte utilisée lors de spectacles en plein air.

La Société jurassienne des officiers et les Editions D+P SA ont reçu une subvention pour un montant de 2'680 francs pour la publication d'un nouvel ouvrage intitulé « Jura et Jura bernois pendant la Première Guerre mondiale ». Les deux auteurs, Bernard Roten et Hervé de Weck, ont voulu retracer la vie de la population du Jura bernois et du Jura et ainsi mettre en lumière les divers changements et adaptations opérés tant dans les milieux économique, social, politique que culturel durant la Première Guerre mondiale.

Le Conseil du Jura bernois a versé une subvention de 2'000 francs pour la réfection de la charpente du Tennis couvert « Halle Robert Rougemont » à Moutier.

Fonds du sport

La commune de Tramelan a reçu une subvention à hauteur de 8'140 francs pour la rénovation d'une partie de l'infrastructure sanitaire de la piscine extérieure.

Dans le cadre du soutien aux manifestations sportives, les quatre manifestations suivantes ont obtenu une subvention individuelle de 5'000 francs :

- Le Moutier Trail Marathon
- Le Concours hippique de la Société d'équitation du Vallon de Saint-Imier
- La Course de VTT du Vélo-Club Tramelan
- Le Trophée de la Tour de Moron du Groupe sportif Malleray-Bévilard

L'association Arc & Forêt de Tavannes a, quant à elle, reçu une subvention de 3'000 francs pour l'organisation du Concours d'automne comptant pour le championnat suisse de tir à l'arc préhistorique.

Finalement, une subvention de 890 francs a été accordée à la Société Haltérophile Prévôtoise pour l'achat de divers matériels sportifs.

Total des subventions accordées

Le CJB a accordé, dans sa séance du 14 décembre 2016, des subventions pour un montant total de 44'380 francs.

Informations

Secrétariat général du CJB : 031 633 75 73